

N/REF : 27/06/2025 9H13 C:000053 I:02637
V/REF : AC/C22555
V/Email reçu le Vendredi 27/06/2025 a 9H13

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ART
IMMEUBLE : RES.L'ARTIMON -ART
8, AVENUE GERMAINE DULAC
.
35000 RENNES

Rennes, le 30 Juin 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 8 DULAC - MR LABORD STÉPHANE 06 70 46 58 74
LOGEMENT N° 114238, PORTE N°B33, 3° ÉTAGE, TYPE 2

—
DEVIATION : PRENDRE LE PETIT PASSAGE ET SE GARER SUR LA PREMIERE A
GAUCHE

MOTIF : SUITE EDLE - REMPLACEMENT TUYAU ARRIVÉE D'EAU MAL
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 27/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉVISSAGE DU TUYAU DE MACHINE A LAVER
MISE EN ROUTE DE LA MACHINE A LAVER
CONSTAT : LA MACHINE A LAVER SE REMPLIT
AUTRE CONSTAT : PRÉSENCE DE CHLORE DANS L'EAU DU ROBINET D'EVIER
REMARQUE : LE SIPHON DE L'EVIER FUIT
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLIT DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/06/25 a 10H25 M. M BRON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
	TOTAL H.T.				120,00
	T.V.A. a 10,00%				12,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				132,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.